



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-63002>

Département(s) de publication : **09**

Annonce n° **24-63002**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 25090187300019

Ville : SAINT PAUL DE JARRAT

Code postal : 09000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 09

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1473759>

Identifiant interne de la consultation : 24T-STEP VERNIOLLE

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Questions à poser via "Correspondre avec l'acheteur" de la plateforme Aws

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - En application de l'article R.2143-4 du Code de la commande publique l'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (Dume) rédigé en français - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - le chiffre d'affaires concernant les travaux auxquels se réfère le marché et réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration (matériel) indiquant l'outillage, le matériel, les équipements techniques, les techniciens ou les organismes techniques dont l'Entrepreneur dispose pour l'exécution de l'ouvrage. - Déclaration (effectifs) indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années. - Renseignements sur le savoir-faire des candidats en matière de protection de l'environnement. - Références d'ouvrages réceptionnés au cours des 5 dernières années (au minimum 5 références), de nature et d'importance équivalentes, précisant les lieux et dates de réalisation, la nature, l'importance, la complexité et le coût des ouvrages ainsi que le rôle du candidat. - Certificats de bonne exécution des travaux (au minimum 5 certificats) : établis par des maîtres d'ouvrage publics ou privés. - Qualifications professionnelles : Toute preuve des capacités, notamment des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant la compétence à réaliser le marché ;

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 08/08/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique (sous-critères fixés au règlement de la consultation) : 40%

Exploitation (sous-critères fixés au règlement de la consultation) : 15% Coût des prestations : 45%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de construction de la nouvelle station d'épuration de la commune de Verniolle (09340 Ariège)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232420

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le SMDEA, Maître d'Ouvrage et exploitant du réseau d'assainissement de la commune de Verniolle, a programmé la reconstruction de la STEU de la ville. En effet, la reconstruction est motivée par une inadéquation entre la capacité de traitement du dispositif de lagunage actuel et la qualité de traitement requise pour un rejet dans le Crieu, masse d'eau prioritaire dont l'état écologique est en effet classé « moyen » selon le SDAGE 2016-2021. Le projet de reconstruction de la station d'épuration prévoit la mise en oeuvre d'ouvrages de traitement (boues activées + traitement tertiaire) sur une nouvelle parcelle de la commune de VERNIOLLE et la mise en oeuvre d'un nouveau poste de refoulement sur l'ancien site de la station d'épuration (démolition de la lagune et conduites de refoulement hors marché). Le délai d'exécution des travaux est laissé à l'initiative des candidats sans pouvoir dépasser 21.5 mois (Préparation, travaux, mise au point, mise en régime et observation)

Lieu principal d'exécution du marché : Parcelle n° 142 de la section ZB 09340 - VERNIOLLE

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les modalités de la visite obligatoire sont fixées à l'article 6.1 du règlement de la consultation

Autres informations complémentaires : - L'attributaire pourra être une entreprise seule ou à un groupement d'entreprises conjointes ou solidaires. Si le groupement attributaire est un groupement conjoint, le mandataire dudit groupement sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'entité adjudicatrice. Les groupements doivent être constitués dès la remise des candidatures. Aucun groupement ne pourra être constitué ultérieurement. En application de l'article R 2142-21-1° du code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et en qualité de membres de plusieurs groupements. - Les modalités de négociations sont fixées dans le règlement de la consultation. - La visite sur le site est obligatoire afin d'appréhender les contraintes de réalisation des travaux. - Les sous-critères de la valeur technique et de l'exploitation sont fixés au règlement de la consultation. - Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. - La remise d'une offre de base est obligatoire. Les candidats peuvent remettre une seule et unique variante (cf. article 2.7 du règlement de la consultation)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/05/2024